

SAMSUNG

Du 1^{er} au 31 décembre 2012

Noël
créatif



Samsung
GALAXY Note II

Jusqu'à
70€ remboursés
pour tout achat d'un smartphone
Samsung Galaxy Note II*

* Voir modalités de l'offre ci-contre ou sur
www.samsung.com/fr/promotions

SAMSUNG

COMMENT PARTICIPER A L'OFFRE SAMSUNG GALAXY NOTE II DÉCEMBRE

CONDITIONS DE L'OFFRE

- Offre valable pour tout achat d'un smartphone Samsung Galaxy Note II effectué du **1^{er} au 31 décembre 2012** inclus.
- Offre réservée à toute personne physique majeure.
- Une seule participation par personne (même nom, même prénom, même adresse) ou par RIB.
- Offre valable en France (Corse et DOM compris) et Monaco dans les points de vente affichant l'opération et non cumulable avec toute autre offre en cours.
- En aucun cas le montant de votre remboursement ne pourra excéder le prix de vente total du smartphone acheté (prix indiqué et acquitté sur votre preuve d'achat).

1. ACHETEZ VOTRE SMARTPHONE SAMSUNG

Achetez, du **1^{er} au 31 décembre 2012** inclus, un smartphone Samsung Galaxy Note II.

2. INSCRIVEZ-VOUS SUR LE SITE WWW.SAMSUNG.COM/FR/PROMOTIONS

- Connectez-vous sur le site* www.samsung.com/fr/promotions avant le **15 janvier 2013** et sélectionnez l'offre « Samsung Galaxy Note II décembre ».
- Remplissez le bulletin de participation en ligne.
- Imprimez ce document pour le joindre à votre dossier de participation.

** Si vous ne disposez pas d'accès Internet, appelez le 09 70 80 5555 (appel non surtaxé – du lundi au vendredi, de 9h à 19h).*

Un opérateur enregistrera votre demande de remboursement par téléphone et vous attribuera un code de participation.

3. CONSTITUEZ VOTRE DOSSIER

Constituez votre dossier avec les éléments ci-dessous :

- Votre **bulletin de participation*** imprimé.

** Si vous ne disposez pas d'accès Internet, reportez votre code de participation sur papier libre.*

- Le **code barre original** à 13 chiffres de votre smartphone Samsung Galaxy Note II (à découper sur l'emballage - photocopie non acceptée).
- La **photocopie d'une preuve d'achat** (facture, ticket de caisse, confirmation de commande dans le cas d'un achat en ligne) où apparaissent et sont entourés la date, le prix et la référence du smartphone acheté.
- Un **RIB** (Important : aucun remboursement ne sera effectué sans RIB).

4. ENVOYEZ VOTRE DOSSIER (Les frais d'envoi du dossier ne seront pas remboursés)

Envoyez votre dossier avant le **15 janvier 2013** inclus (cachet de La Poste faisant foi) sous enveloppe suffisamment affranchie, à l'adresse suivante :

SAMSUNG Galaxy Note II décembre
FACILITY N°121113 - 13844 VITROLLES CEDEX

5. CONFIRMATION DE DOSSIER

Si votre dossier respecte les conditions de l'offre, vous recevrez votre remboursement par virement bancaire dans un délai de 10 semaines (à compter de la date limite d'envoi des dossiers). Tout dossier illisible, incomplet, frauduleux, ne respectant pas les conditions de l'offre ou envoyé après le 15 janvier 2013 minuit (cachet de La Poste faisant foi) sera considéré comme non conforme et sera définitivement rejeté. Aucun dossier (incluant les pièces justificatives) ne sera restitué.

Pour tout renseignement (demande d'information, suivi de dossier), n'hésitez pas à nous contacter :

> Par téléphone : 09 70 80 5555 (appel non surtaxé, du lundi au vendredi de 9h à 19h)

> Sur internet : www.samsung.com/fr/mondossier